



Compte rendu de l'A.G.O. du Café Pluche du 25 Mars 2018

Le dimanche 25 mars s'est tenu l'assemblée générale ordinaire de l'association « Café associatif de Comberanche et Epeluche », couramment appelé le café Pluche, dans ses locaux à Epeluche.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire ; Elle figure en annexe du présent compte rendu (annexe 1 : 38 personnes présentes et 17 représentées).

ORDRE DU JOUR :

- 9h30 : Café d'accueil, émargement, adhésions éventuelles
10h00 : Début de réunion
10h05 : Présentation des rapports moraux, d'activités et financiers de l'année 2017
10h30 : Temps de parole
10h50 : Votes des rapports
10h55 : Election du nouveau bureau
11h10 : Perspectives de vie et d'évolution du projet pour 2018 et au-delà (un temps de parole sera aménagé pour chaque sujet) :
- Susciter plus de participations pour une meilleure répartition du poids de la gestion du café (programmation, gouvernance etc.)
 - Présentation de formations proposées aux adhérents
 - Choix des programmations, permanences et bénévolat
 - Faciliter l'accessibilité aux activités, à toutes et à tous
 - Le projet Espace Vie Sociale
 - Le montant de la cotisation 2019
 - Le budget prévisionnel 2018
 - Votes
- 13h00 : Fin de la réunion, apéro et repas commun.

OUVERTURE DE L'AG

Présentation du bureau actuel et des personnes qui animeront l'AG:

Le bureau actuel : Sophie ANQUETIL, Jean-Paul GADY, Serge PERTUIS, Jean-Luc PUJOLS, Bernard DUVERT, Françoise ROVERE, Patrice DIGNAC.

Sophie introduit la séance en notant sur un grand papier visible les quelques règles de bonne communication et de prises de parole proposées par l'assistance ; Françoise sera maîtresse du temps, Serge animateur et Jean-Luc prend les notes.

LES RAPPORTS

1) Jean-Paul présente le rapport moral :

Associations avec lesquelles le Café Pluche a travaillé : La Ferme du Parcot, Femmes Solidaires, C2R, Comité des Fêtes de Comberanche-et-Epeluche, Boîte à Bosse, Osons Bio, Agence Culturelle Dordogne, Cinéma de Ribérac, IFF, Centre Social de Ribérac.

- Subventions demandées aux municipalités : que des réponses négatives.
- Pas assez de bénévoles en général, donc surcharge de travail pour les présents et actifs.
- Demande auprès de la CAF pour devenir Espace de vie Social (le centre social de Verteillac ayant cessé son activité). Il en existe 4 en Dordogne.
- Nécessité d'améliorer la « gouvernance » du café ; besoins d'élargir la participation des adhérents.
- Nombreux aménagements réalisés à la grange (investissements et constructions par des bénévoles).

Nécessité de motiver de nouveaux bénévoles et d'améliorer l'organisation afin d'aller de plus en plus vers un café participatif.

2) Le rapport d'activités est présenté par Serge (annexe 2) :

- Café lectures
- Café philo
- L'Age de Faire
- Tea Time
- Paniers bio
- Jeux de société
- Ouverture du café 5 jours par semaine
- Ateliers sportifs (danse, yoga, marche-nordique...)
- Animations et spectacles (théâtre, conteur, musique, soirée danse...)
- Fête de la musique
- Soirées réveillons solidaires
- Conférences sur des thèmes très variés
- Permanences d'ouverture larges

Une programmation éclectique avec des activités très variées proposées à des tarifs raisonnables.

3) Enfin, Bernard explique le rapport financier (annexe 3) :

- 2017 : 1000 euros de bénéfice (mais on n'avait que 2mois et demi de loyer à payer)
- 183 adhérents à jour de leur cotisation (plus de 400 personnes ont un jour ou l'autre fréquenté le café)
- Bar : 1200 euros de bénéfice (46% de marge)

- 2800 euros dépensés en chaises, tables, bar, éclairages, ...
- Déceptions : journée du Parcot, pas d'aides des municipalités
- 250 euros de caution dans les avoirs du café
- Fin 2017, il restait environ 5000 euros de trésorerie (2000€ de dettes soit 3000€ de trésorerie disponible d'avance).

Les diverses soirées s'autofinancent (sauf journée Parcot). Les adhésions ne couvrent pas les charges fixes (loyer, eau, électricité, assurance etc).

4) Les débats sont ouverts (expression libre des adhérents) :

- Partager davantage les tâches matérielles
- Remerciement à Cathy pour son engagement dans l'entretien des locaux.
- Mettre en place une organisation avec un tableau et un outil informatique afin d'organiser le partage des tâches.
- Penser à utiliser le site et la page Facebook pour communiquer .
- Afficher pour l'extérieur les activités régulières et les ouvertures de la semaine.
- Réfléchir sur le mode de rémunération des artistes, mode de communication des spectacles, la publicité.
- Etre vigilant sur la distribution des jetons qui n'est pas assez proposée et à l'accueil des personnes en difficulté financière.
- Le café suscite l'envie de participer et la curiosité ; le café est un super lieu de convivialité, de partage dans un milieu rural. C'est difficile de faire des choses participatives, au Café Pluche, c'est en cours.

Il importe de travailler à une meilleure communication avec les adhérents et les personnes extérieures.

Mettre en place rapidement un tableau de présence sur lequel les bénévoles peuvent s'inscrire. Installer sur le mur à l'extérieur la vitrine de restaurant, afficher l'agenda à l'intérieur. Développer les supports informatiques (genre Doodle), et les synchroniser entre eux. Ajouter à notre page Facebook, un tableau des activités.

Prévoir une date de plénière pour discuter autour de la communication et de programmation (affichage, Facebook, tableau, publicité etc).

VOTES DES RAPPORTS

Les rapports sont adoptés :

- Rapport moral : unanimité et 1 abstention
- Rapport d'activité : unanimité
- Rapport financier : unanimité et 1 abstention

CHANGEMENT D'ADRESSE

Avant les propositions de renouvellement et d'élargissement du bureau, il est voté le changement d'adresse du café.

Le siège social est donc déplacé de la mairie de Comberanche et Epeluche, à l'adresse de nos nouveaux locaux soit:

Café associatif de Comberanche Epeluche - Bourg d'Epeluche - 24600 Comberanche et Epeluche.

Vote à l'unanimité.

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

L'ancien bureau propose d'élire un plus grand nombre de membres au bureau afin de mieux répartir les tâches et enrichir la gouvernance.

Rappels :

- l'AG donne les orientations pour l'année, les décisions importantes sont prises en plénières, le bureau administre le quotidien.
- des commissions sont créées afin de travailler au préalable à des propositions
- la réunion de programmation ouverte à tous permet à qui le souhaite de s'impliquer dans la vie du café
- en réunion plénière, de programmation ou de « café à table », tous les adhérents sont informés et invités à partager, proposer et organiser.

Les débats sont ouverts, les membres de l'assemblée s'exprime :

- que veut dire « bureau élargi ? cette idée est elle conforme aux statuts ? faut-il une Ag extraordinaire ?
- Il nous faut gagner en efficacité et éviter les remises en cause des décisions prises.
- Le bureau s'appuie sur le travail des commissions, les comptes-rendus sont obligatoires;
- Travailler sur l'organisation verticale/horizontale, privilégier une gouvernance horizontale ;
- Il y a épuisement du bureau car pas assez de plénières, de bénévoles ;
- On revient sur des décisions car les adhérents ne sont pas assez informés, les décisions prises en AG doivent être appliquées ;
- Le bureau fait ce qu'il peut pour informer, mais les mails et compte rendus ne sont pas toujours lus ;
- Constat qu'un énorme effort est fait pour développer le participatif et la gouvernance partagée
- Persistance à dire que la démocratie n'est pas appliquée correctement, erreur statutaire ? faire une AG extraordinaire dans ce sens.
- La gouvernance n'est pas parfaite mais il y a un vrai désir de la partager, les formations faites en 2017 par plusieurs membres du café, celles qui seront proposées pour 2018 à l'AG aux adhérents et bénévoles vont dans ce sens
- Dans une association loi 1901 tous les adhérents ont un droit de parole.

Il ressort des débats un désir de gouvernance horizontale et partagée, avec davantage de réunions plénières.

La difficulté de communication au sein du café est évoquée, pour y remédier les décisions suivantes sont prises:

- mettre en place rapidement un tableau de présence sur lequel les bénévoles peuvent s'inscrire, qui soit sur place et sur support informatique (genre doodle), et synchronisés entre eux. Même demande pour l'agenda du café. Prévoir l'installation de la vitrine (achetée aux enchères) sur le mur à l'extérieur, afficher l'agenda à l'intérieur,
- Mettre en place sur notre page facebook un tableau des activités (Perrine),
- Proposition de caler à la prochaine réunion de programmation, une date de plénière pour améliorer la communication autour de notre programmation,

Après débats , on procède à une vérification statutaire qui précise que « *Le Bureau est l'organisme qui administre et dirige l'Association. Il est composé d'au moins six membres et garantit dans la mesure du possible la parité de représentation entre hommes et femmes sur chacun des trois postes du bureau : présidence, secrétariat et trésorerie. L'élection est acquise à la majorité absolue des présents.es et représentés.es (50% des voix + 1) pour un an, lors de l'AG ordinaire* »

Il est donc fait un tour de l'assemblée pour que les candidat.e.s se fassent connaître et annoncent à quelle fonction ils ou elles se présentent ; **tous les candidats sont élus à l'unanimité à l'exception d'une voix contre.**

Le nouveau bureau est donc élu comme suit :

Co-président.e.s: Jean Paul Gady et Patricia Lambert

Co-trésorier.e.s : Françoise Rovère et Jean-Luc Pujols

Co-secrétaires : Christine Arnauld et Anne Isabelle Guyot

Membres du bureau élargi : Sophie Anquetil, Bernard Duvert, Marie Josée Ferré

PERSPECTIVES DE VIE ET D'ÉVOLUTION POUR 2018 ET AU-DELA

1) Formations

Présentation des formations proposées aux adhérents (Sophie)

- proposition de formation, afin de susciter l'envie de plus de participation dans la gouvernance et la vie du café. (conception et animation de la formation par Aurélie Falempe de La FAC : Fabrique d'Autonomie et de Coopération
- Avec demande de subvention auprès du FDVA (fonds de développement de la vie associative) pour que cette formation soit gratuite pour les bénévoles, le café fournissant 20% du budget **en apport ou achat** (frais du lieu, frais d'accueil, fournitures, communications, location video projecteur) .
- Chaque formation sera sur 2 jours ou 4 ½ journées, entre septembre et décembre 2018 pour 18 personnes maximum.

Objectifs :

- S'approprier une manière de faire et des outils coopératifs. Permettre que tous les adhérents soient actifs et acteurs.

- Favoriser l'implication de nouvelles personnes et l'émergence de personnes ressources parmi les adhérents du café associatif.
- Davantage susciter la participation des habitants du village et donc répondre aux besoins du territoire.
- S'ouvrir aux jeunes adultes peu présents au café, élargir notre public.

Sophie propose d'étudier ensemble la pertinence des formations en terme de dates et d'organisation dans le temps et invite les personnes intéressées à l'en informer .

2) Sujets divers :

Le système de jetons pour les bénévoles est à améliorer pour permettre une meilleure accessibilité aux activités du café et encourager la participation (prévoir une réunion plénière) :

- Etre plus clair sur le fonctionnement des jetons et le rôle des bénévoles ;
- Pas de rémunérations monétaires possible pour les services rendus ;
- Il faut continuer à proposer de plus en plus d'activités, ce sont les adhérents qui font vivre le café au quotidien .

En 2017, le café a proposé, grâce au bénévolat des adhérents, de nombreuses activités à participation libre ou gratuite, c'est important de continuer en 2018.

De même pour l'ouverture du café, continuer à ouvrir souvent pour accueillir un large public .

3) Le projet Espace de Vie Sociale (Jean Paul)

Projet d'être reconnu comme Espace de Vie Sociale (moins contraignant que le statut de Centre Social) afin d'avoir quelques aides financières de la CAF.

C'est à dire faire du lien social au travers d'activités. Pour être agréé, on doit donner une priorité aux familles/enfants/jeunes. Donc analyser le territoire (possibilité d'être accompagné dans le diagnostic).

Il est demandé un vote pour continuer le projet et l'envoi d'une lettre d'intention à la CAF dans le but de savoir si le cafépluche s'inscrit dans une démarche d'espace de vie sociale selon les critères de la CAF .

Après débat (peur de perdre son indépendance vis à vis des pouvoirs locaux, peur de démotiver les adhérents pour s'auto-financer, actuellement nous ne nous adressons pas assez aux familles et aux jeunes ...)

Vote : pour continuer à renseigner le projet sous réserve d'une plénière qui approuvera ou non le dossier définitif qui serait finalisé, avant envoi : **40 oui, 6 abstentions, 4 contre** .

4) Le budget prévisionnel (Bernard):

- 7500 € : produits d'exploitation (bar, restauration)
- 1800€ : de subventions dont 800€ non garantis
- 1700 € : adhésions



- 4000€ de charges
- 1400 € cachets des artistes
- 3000€ location de la salle
- 1000 € pub
- 600 € internet
- 435 € impôts et taxes
- 1000 € équipements
- 4900€ à trouver pour équilibrer le budget (subventions, dons...)


Suggestions des adhérents pour trouver du financement:

- Augmenter la fréquentation
- Faire des repas spécifiques
- Augmenter certaines consommations au bar
- Accepter le projet d'Espace de Vie Social
- Sous-louer la salle éventuellement etc, etc.
- Assurer la restauration aux fêtes nautiques en août (vérifier possibilité côté législatif, prévoir une grosse équipe de bénévoles ...)
- Mettre le cochon en valeur, faire passer le chapeau.


Le budget 2018 est voté avec l'engagement de faire rapidement une réunion plénière pour booster ensemble nos idées pour équilibrer notre budget et trouver des solutions :
abstention:1, contre:1 ; reste : pour .

La séance est levée, l'apéro est servi, un grand merci à tous les participant.e.s !!.....

Président

5907 J. Paul


Secrétaire sortant

RUDOLF Jean Luc


Secrétaire entrant

Christine ARNAUD
